

*Ministère de la Culture et de la Communication*

*La Ministre*

Monsieur Luc BONDY  
Directeur du Théâtre national de l'Odéon  
2, rue Corneille  
75006 PARIS

Nos réf. : CC/772/CGR

**06 SEP. 2013**

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé directeur du Théâtre national de l'Odéon par décret du Président de la République en date du 7 mars 2012.

La mission statutaire de l'Odéon-théâtre de l'Europe est orientée vers la création et la recherche, afin de favoriser l'évolution de l'esthétique théâtrale. L'ouverture à l'Europe constitue également un axe essentiel de la mission du théâtre. Il vous appartient de le mettre en œuvre durant le mandat qui vous est confié.

Depuis 1968, ce théâtre met l'accent sur la création, et permet au public d'accéder à de nouvelles formes scéniques, par la présentation d'œuvres appartenant au répertoire classique et moderne, français et étranger, ainsi que par la découverte d'œuvres nouvelles enrichissant ce répertoire.

Je souhaite que vous soyez particulièrement attentif au travers de votre programmation à ce que ce caractère singulier qui fait l'esprit de cette maison demeure clairement marqué et perceptible par le public.

Cette institution prestigieuse est dotée de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions. La grande salle et les ateliers Berthier en font un outil de production majeur. L'Odéon dispose d'équipes technique, administrative, de communication et de relation avec le public aux compétences reconnues. Vous héritez d'un théâtre qui sait produire et tourner ses productions. Je vous engage donc à maintenir ces atouts et à les faire fructifier.

L'ouverture européenne du Théâtre national de l'Odéon suppose que les accueils européens en langue originale soient maintenus et que leur fréquence soit au moins équivalente à celles des saisons précédentes. Vous pourrez également, dans le même but, programmer des auteurs européens peu joués en France, voire confier à des metteurs en scène reconnus ou émergents de la scène européenne de nouvelles créations avec des acteurs français.

.../...

A ce titre, bien que l'Odéon n'ait pas vocation à s'engager dans un dispositif de formation, je vous engage à prêter une attention soutenue aux élèves sortants des écoles supérieures d'art dramatique afin de favoriser leur entrée dans la profession.

Je vous invite à porter une attention particulière à la place des femmes de théâtre dans votre programmation comme dans l'accès aux moyens de production.

Vous veillerez par ailleurs à une bonne harmonie avec les invitations déjà pratiquées par la Comédie-Française ou les autres théâtres nationaux, notamment le Théâtre national de la Colline.

Je vous engage également à poursuivre le projet européen « Villes en scène » initié par votre prédécesseur et le Théâtre national de Bruxelles qui regroupe d'autres partenaires européens ainsi que des auteurs/metteurs en scène. Vous vous attacherez à maintenir le partenariat avec ARTE, afin de réaliser des captations de spectacles ainsi que des documentaires sur les actions menées par les différents lieux.

Je souhaite, tout comme vous, que le Théâtre national de l'Odéon-Théâtre de l'Europe demeure à la fois un lieu de convergence du foisonnement théâtral européen, et avec lui des idées, des réflexions et des questionnements qui traversent notre société, et un lieu qui rencontre, comme au cours des dernières saisons, l'adhésion d'un public nombreux et motivé.

Dans le cadre de votre projet artistique, vous veillerez au partage de l'outil de production. A cet effet, je vous demande de ne pas mobiliser en moyenne sur la durée de votre mandat plus de la moitié des moyens de production disponibles pour vos propres créations. Je vous invite également à poursuivre la politique d'artiste associé, qui a été mise en place depuis quelques années. Je vous précise enfin qu'en dehors de l'Odéon, le directeur ne peut exercer aucune activité d'acteur ou de metteur en scène, sans mon autorisation préalable.

Vous vous attacherez à poursuivre la politique d'allongement des séries de représentations des spectacles programmés dans votre théâtre du fait de son impact positif dans le champ de l'emploi et de l'économie du secteur.

Vous mènerez également une politique active d'élargissement et de diversification des publics, notamment à destination des jeunes, en veillant à maintenir la proportion du public scolaire et des jeunes accueillis à un tarif adapté tout en renforçant les actions de médiation autour des spectacles présentés. Cela implique que le Théâtre national de l'Odéon poursuive ses partenariats avec le ministère de l'éducation nationale, les rectorats de Paris, de Versailles et de Créteil, et favorise le développement des supports pédagogiques sur les spectacles avec le CNDP.

Afin d'élargir la diffusion des spectacles produits, vous continuerez le développement des tournées sur le territoire national et à l'étranger, pour l'ensemble de vos créations y compris les formes légères. C'est un aspect fondamental de l'activité d'un théâtre national qui doit permettre à un public non parisien l'accès aux œuvres produites. C'est également dans cette perspective que vous pourrez développer une politique de diffusion audiovisuelle par la poursuite et l'amélioration du dispositif de captation, mais aussi la réalisation de documentaires thématiques, dans le cadre de votre partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel, voire d'une collaboration à imaginer avec les responsables de France Télévision.

.../...

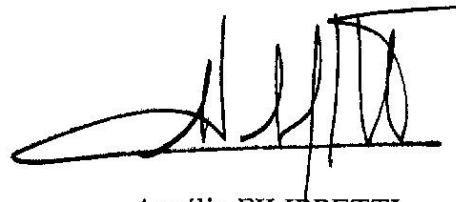
La mise en œuvre de votre projet artistique s'inscrit naturellement dans le respect des budgets et des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration. Dans ce cadre, je vous demande de poursuivre et d'intensifier les efforts déjà entrepris en matière de recettes propres pour améliorer l'autofinancement de la marge artistique de votre établissement, qui ont eu des effets positifs dès l'exécution du budget 2012.

Le bon climat social devra être une de vos préoccupations permanentes. Vous veillerez à associer en amont les tutelles à toute proposition susceptible d'y contribuer, toujours dans le cadre d'un bon équilibre budgétaire.

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent d'une part, à la sécurité des salariés et du public et, d'autre part, à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également, comme à tous les établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable. Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère de la Culture au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ensemble de ces objectifs sera décliné dans un contrat de performance signé entre l'État et votre établissement. Ce contrat devra être conclu d'ici la fin de l'année 2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Auréliette', written over a horizontal line.

Aurélie FILIPPETTI